

2025

www.acerfsformation.com



Certification qualité
QUALIOP délivrée au titre
 de la catégorie suivante :
ACTION DE FORMATION



« Prévention du risque amiante » - Sous-section 4

Selon art. R4412-144 à R4412-148 du Code du travail et les dispositions de l'arrêté du 23/02/2012

Ces actions organisées en nos centres certifiés et animées par des **formateurs certifiés INRS OPPBTP**, sont destinées **aux travailleurs affectés aux opérations d'entretien, maintenance sur matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.**

CENTRE AIGUES-VIVES

Vos interlocuteurs

Christine TEISSIER
 04 66 29 85 02 - 06 63 47 84 13
c.teissier@acerfsformation.com

Conseiller en formation
 04 66 29 85 02
administratif@acerfsformation.com

RISQUES PLOMB



A l'état de poussière, le plomb est un produit cancérigène, mutagène et reprotoxique. Le code du travail impose l'information et la formation à la sécurité des travailleurs susceptibles d'être exposés (Article R4412-87 du Code du travail – CMR)

NOS FORMATIONS

Pour répondre à cette obligation nous vous proposons des actions de formation spécialisées dans nos centres d'Aigues-Vives et de Bagnols-Sur-Ceze

FORMATION PREALABLE

Catégorie	Durée	Dates
Encadrant Cumul de fonctions / Encadrant Technique / Encadrant de Chantier	5 jours 35h	08, 09, 15, 16, 17 septembre 06, 07, 13, 14, 15 octobre 13, 14, 19, 20, 21 novembre 08, 09, 15, 16, 17 décembre
Opérateur de chantier	2 jours 14h	31 juillet et 01 Août 08 et 09 septembre – 06 et 07 octobre – 13 et 14 novembre – 08 et 09 décembre

RECYCLAGE dans les 3 ans suivant la formation préalable

Catégorie	Durée	Dates
Encadrant Cumul de fonctions / Encadrant Technique / Encadrant de Chantier	1 jour 7h	01 Août - 17 septembre – 15 octobre – 21 novembre – 17 décembre
Opérateur de chantier		09 septembre – 07 octobre – 14 novembre – 09 décembre

FORMATION RISQUE PLOMB

25 et 26 septembre

24 et 25 novembre

FORMATION ADR Chapitre 1.3

17 septembre

12 novembre

Formation « Assistant(e) Administratif(ve) Amiante »

27 et 28 novembre

Centre ACERFS Formation certifié
ZA Lallemande, RN 113,
30670 AIGUES-VIVES

- Plateforme pédagogique Amiante de 400m² climatisée
- Formation enveloppe intérieure, Extérieure, génie civil, toiture
- 6 salles de formation
- Vestiaires, douches H/F
- Salle de détente
- Parking privatif
- Unité Mobile de Décontamination Pédagogique conforme aux exigences



LES + ACERFS

- **FIT-TEST** (test d'étanchéité et/ou de morphologie)
- **UMD** : Unité Mobile de Décontamination pédagogique conforme au référentiel CARSAT,
- Site technique canalisation et couverture,
- Apprentissage de **l'écriture d'un mode opératoire** par nos experts amiante,
- **Ateliers pédagogiques spécifiques** selon les métiers

2025

www.acerfsformation.com



Certification qualité
QUALIOP délivrée au titre
de la catégorie suivante :

ACTION DE FORMATION



« Prévention du risque amiante » - Sous-section 4

Selon art. R4412-144 à R4412-148 du Code du travail et les dispositions de l'arrêté du 23/02/2012

Ces actions organisées en nos centres certifiés et animées par des **formateurs certifiés** INRS OPPBTP, sont destinées **aux travailleurs affectés aux opérations d'entretien, maintenance sur matériaux susceptibles de contenir de l'amiante.**

CENTRE BAGNOLS-SUR-CEZE

FORMATION PREALABLE		
Catégorie	Durée	Dates
Encadrant Cumul de fonctions / Encadrant Technique / Encadrant de Chantier	5 jours 35h	04, 05, 10, 11, 12 septembre 02, 03, 08, 09, 10 octobre 06, 07, 12, 13, 14 novembre 04, 05, 08, 09, 10 décembre
Opérateur de chantier	2 jours 14h	04 et 05 septembre – 02 et 03 octobre – 06 et 07 novembre – 04 et 05 décembre

RECYCLAGE dans les 3 ans suivant la formation préalable		
Catégorie	Durée	Dates
Encadrant Cumul de fonctions / Encadrant Technique / Encadrant de Chantier	1 jour 7h	12 septembre – 10 octobre – 14 novembre – 10 décembre
Opérateur de chantier		05 septembre – 03 octobre – 07 novembre – 05 décembre

FORMATION RISQUE PLOMB	23 et 24 octobre	18 et 19 décembre
FORMATION ADR Chapitre 1.3	27 octobre	01 décembre
Formation « Assistant(e) Administratif(ve) Amiante »	28 et 29 octobre	

Centre ACERFS Formation certifié
130 Route de Barjac,
30200 Bagnols-Sur-Cèze

- Plateforme pédagogique
Amiante de 400m² climatisée
- Formation enveloppe intérieure,
Extérieure, génie civil, toiture
- 6 salles de formation
- Vestiaires, douches H/F
- Salle de détente
- Parking privatif
- Unité Mobile de Décontamination
Pédagogique conforme aux exigences



Qui est concerné ?

Le risque amiante est présent dans tout bâtiment construit avant le 1er juillet 1997. De ce fait, les professionnels (quel que soit leur statut : entrepreneurs, salariés, intérimaires...) de tous les corps de métier du bâtiment sont concernés.

**Découvrez les dates des sessions
du centre Aigues-Vives
au dos de cette feuille**

Qui est...

L'ENCADRANT TECHNIQUE ?

Il possède une responsabilité sur les décisions technico-commerciales, les études et l'établissement des documents techniques ou contractuels est amené à procéder à l'analyse des risques avant intervention sur MPCA (matériaux pouvant contenir de l'amiante), et à décider des méthodes et moyens à mettre en œuvre, de la préparation de l'opération au repli du chantier incluant la gestion des déchets.

L'ENCADRANT DE CHANTIER ?

Dans le cadre de son activité prévention, l'encadrement de chantier est amené, sous la responsabilité de l'encadrement technique, à maîtriser l'organisation, la sécurité et le déroulement d'une intervention, de l'installation au repli du chantier et au traitement des déchets.

L'ENCADRANT CUMUL DE FONCTIONS ?

Dans le cadre de son activité prévention, l'encadrement mixte est également amené à maîtriser l'organisation, la sécurité, et le déroulement d'une intervention, de l'installation au repli du chantier et au traitement des déchets.

L'OPERATEUR DE CHANTIER ?

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux, et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, des modes opératoires.